

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 5 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et René LAMBOLEY, Olivier REILLER, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean-Claude TOURNIER.

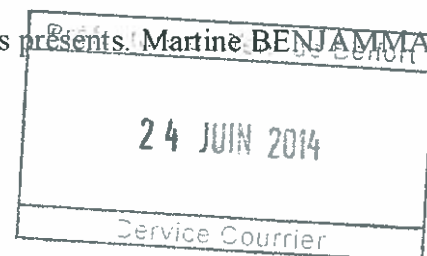
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Marielle BANDELIER à Pierre OSER, Laurent BROCHET à Cedric PERRIN, Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Marie-Lise LHOMET, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 27 mai	Mardi 27 mai	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	40

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. **Martine BENJAMAA** est désignée.

2014-05-10 C- Service des Eaux – Affectation du résultat
Rapporteur : *Thierry MARCJAN*



*Vu le compte administratif 2013 et notamment l'état II-A1,
Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2013 du Budget annexe Eau d'un montant de 315 010,82 € (trois cent quinze mille dix euros et quatre-vingt deux centimes);*

Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2013 du Budget annexe Eau d'un montant de 347 957,41 € (trois cent quarante sept mille neuf cent cinquante sept euros et quarante un centimes);

Vu les restes à réaliser 2013 en dépenses d'investissement d'un montant de 472 880,58 € (quatre cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt euros et cinquante huit centimes);

Vu les restes à réaliser 2013 en recettes d'investissement d'un montant de 126 284 € (cent vingt six mille deux cents quatre-vingt quatre euros)

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter l'affectation du déficit d'investissement du budget annexe eau au compte 001 pour un montant de 27 115,96 € (vingt sept mille cent quinze euros et quatre-vingt seize centimes),**
- **d'affecter en réserve au compte 1068 de budget annexe eau la somme de 373 712,54 € (trois cent soixante treize mille sept cent douze euros et cinquante quatre centimes),**
- **de reporter au compte 002 du budget annexe eau la somme de 519 591,43 € (cinq cent dix neuf mille cinq cent quatre-vingt onze euros et quarante trois centimes).**

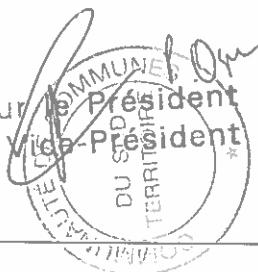
Annexe

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24 JUIN 2014
Et publication ou notification le 24 JUIN 2014


Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président



Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président



Préfecture du Terr. de Belfort

24 JUIN 2014

Service Courrier